Direction des **Ressources Humaines**

Vacance de poste **N°xxxxxxxxx**

1 poste de Masseur-kinésithérapeute à 100 % Polyvalent site HCN

Poste à pourvoir le : 1/9/2021 **Date limite dépôt de candidature :**

Service - site : Hôpital Charles Nicolle
Ouvert aux : Masseurs-kinésithérapeutes.
Personne à contacter : Mme S Diallo Cadre supérieur de santé Pôle 3R
Demande à adresser à : **Madame le Directeur des Ressources Humaines**

PRESENTATION DU SECTEUR ET DE L'EQUIPE

Pôle 3R**:** Rééducation Réadaptation, Réinsertion

Cadre de Santé : Mme Brigitte PERRIN poste 68569
Brigitte.Perrin@chu-rouen.fr

Equipe de kinésithérapeutes : 35 personnes réparties dans les différents services du site.

Activités et Caractéristiques du Service :
Le kinésithérapeute polyvalent participe à la permanence des soins de rééducation dans les différents services de l'Hôpital Charles Nicolle. Essentiellement dans :

- Les services de réanimation médicale et chirurgicale.
- Les services de neurologie et neurochirurgie.
- L'ORL et les maladies infectieuses.
- Les services de médecine interne et médecine gériatrique.
- Les services de chirurgie digestive, urologique, vasculaire et thoracique.
- La cardiologie et la chirurgie cardiaque.
- La dermatologie.
- La pneumologie.

Direction des **Ressources Humaines**

MISSIONS DU POSTE

Mission Générale :
- Assurer la mise en place et le suivi des prescriptions médicales de rééducation.
- Assurer les transmissions écrites et orales nécessaires au suivi de l'évolution du patient et de sa prise en charge.
- Assumer la charge du relevé de l'activité de kinésithérapie qu'il effectue.

Conditions de Travail :
- Horaires de journée du lundi au vendredi en fonction des besoins du service. 37h30 hebdomadaire.
- Planification des congés en collaboration avec les autres kinésithérapeutes polyvalents (28 CA, 15 Rtt)
- Participation à la permanence des soins urgents le week-end et les jours fériés à raison d'un week-end par mois en fonction du pool d'affectation.

Conditions spécifiques pour les MKDE diplômés d'un IFMK Normand :
Pour les étudiants issus d'un IFMK Normand diplômé à la session de 2019 et aux suivantes, l'activité salariée au CHU permet d'être éligible au dispositif de financement du reste à charge des études, proposé par la région Normandie sous certaines conditions.

COMPETENCES REQUISES

Formation et/ou Qualification :
- Diplôme d'état de Masseur Kinésithérapeute.
- Débutant accepté.

Qualités Professionnelles :
- Qualités relationnelles adaptées au changement fréquent d'équipe et de service.
- Capacité d'adaptation aux différentes pathologies rencontrées.
- Capacité d'intégration au sein des équipes soignantes et médicales.
- Rigueur, adaptation et sens de l'organisation.

Vu Le Directeur des Ressources Humaines
Le :